

## REGLEMENT

- Il est demandé à chaque participant de joindre à son inscription, le règlement de la journée, signé.
- Les participants à cette balade devront obligatoirement se conformer aux prescriptions du code de la route : être titulaire du permis de conduire en vigueur, d'avoir sur eux la carte grise du véhicule utilisé le jour de cette randonnée ainsi que l'assurance de ce véhicule. La signature de ce règlement vaut respect des réglementations attachées à l'usage des motocyclettes en France.
- Si le participant change de véhicule le jour de la balade, il lui est demandé de prévenir l'organisation de ce changement.
- Seront autorisés pour cette balade les véhicules deux roues, tricycles, triporteurs, side-cars à caractère ancien antérieurs à 1965.
- Les participants à cette balade doivent s'assurer pour leur véhicule, pour eux et leurs passagers. L'arrimage de leur véhicule sur l'un des véhicules d'assistance mis à disposition par les organisateurs sera de l'entière responsabilité du participant.
- Les organisateurs se réservent le droit d'apporter toute modification dictée par des raisons de force majeure ou de sécurité.
- Par le fait de son inscription, toute personne prenant part à la rencontre adhère sans restriction au règlement et renonce à engager tout recours envers les organisateurs pour des faits dus à l'organisation ou au déroulement de la journée.
- Il n'y aura pas d'inscriptions sur place.
- J'autorise le Rétro Motocyclettes Sarthoises à exploiter toute(s) image(s) me concernant réalisée(s) lors de cette balade.
- Je certifie sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement et d'en respecter les consignes.  
Faire précéder la signature de la mention : « Lu et Approuvé »

A.....Le.....Signature du conducteur

*Bulletin d'engagement à retourner avant le 11 Septembre 2023 à*

Rétro Motocyclettes Sarthoises  
M. Jean-Pierre Maureille 30 rue Eugène Termeau 72360 Mayet

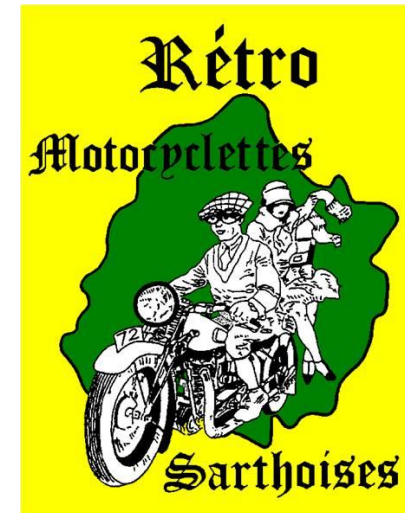
# LE RÉTRO MOTOCYCLETTES SARTHOISES.

organise sa :

## Balade touristique autumnale

Pour motos anciennes  
antérieures à 1965

# Le 24 Septembre 2023



[www.clubrms.fr](http://www.clubrms.fr)

Réservation et Renseignement : Gilles Léger 06.70.33.21.82

# Balade touristique automnale

Le 24 Septembre 2023  
Balade en Maine Saosnois

## Le Samedi : Accueil au parking de Bonnétable (72)

- A partir de 18h une équipe du RMS vous accueillera parking rue de la prairie les Bordelières. Parking auto et remorque et possibilité de camper dans vos camping-cars ou planter vos tentes. Pas de prise électrique disponible notamment pour les camping-cars. Pas de douche à disposition, juste des toilettes.

Pensez à vous munir de votre gobelet pour cette manifestation.

## Le Dimanche :

- à partir de 7h00 : Accueil parking rue de la prairie les Bordelières
- à partir de 8h00 : café et brioche place du Château de Bonnetable
- 9h00 précise : Départ balade du matin
- 10h30 : Pause casse-croûte
- 12h30 : Déjeuner à Briosne les Sables (72)
- 15h00 : Départ balade de l'après midi
- 16h45 : Arrivée et verre de l'amitié



## conducteur

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

CP : ..... COMMUNE : .....

Email : ..... Tél : .....

Club représenté : .....

Assurance : ..... N° de Contrat : .....

## Machine engagée :

Marque : ..... Type : .....

Année : ..... Cylindrée : .....

Carrosserie : solo, side-car, tricycle, triporteur, autre.....

## Engagement :

Pilote : 30 euros x ..... Pers = .....

Accompagnateur : 26 euros x ..... Pers = .....

Total : .....

je serai là dès le samedi soir  OUI  NON

## Adhérent RMS :

Pilote ou accompagnateur : 26 euros x ..... Pers = .....

## **IMPORTANT**

Joindre votre règlement par chèque à l'ordre du  
"Rétro Motocyclettes Sarthoises" et le renvoyer à  
M. Jean-Pierre Maureille 30 rue Eugène Termeau 72360 Mayet  
**AUCUN ENGAGEMENT NE SERA PRIS SUR PLACE**